

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Posto	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 JANVIER

## 900 et 6,000 fr. DE TRAITEMENT

Le ministre de la justice a supprimé le traitement des desservants, parce qu'ils s'étaient permis, a-t-il dit, de critiquer certaines lois portant atteinte aux libertés des catholiques.

Les desservants touchent légalement neuf cents francs par année.

Les conseillers municipaux de Paris s'alignent, sans aucun droit, six mille francs par année.

Le gouvernement n'a jamais osé s'opposer à ce vol commis au préjudice des contribuables, mais il supprime les neuf cents francs des malheureux desservants.

Voilà ce qu'on appelle la justice républicaine !

A l'occasion de cette iniquité, M. F. Magnard écrit dans le *Figaro* :

« On s'occupe beaucoup, et avec raison, de nouvelles suspensions de traitement qui viennent de frapper quarante-neuf prêtres du département des Basses-Pyrénées ; dans le même département, d'autres avaient déjà été atteints par des mesures analogues et l'on évalue à un millier environ le chiffre des prêtres qui, dans toute la France, seraient victimes des sévérités ministérielles.

« Comme on compte quarante mille ecclésiastiques environ, il est clair que la fameuse « ingérence du clergé » se réduit à peu de chose et que l'hostilité « clérical » qui sert de prétexte à la politique antireligieuse est en somme assez superficielle... »

« Comment ne pas insister sur le côté arbitraire, antidémocratique, antiégalitaire des suspensions de traitement ? »

« Le jugement des crimes par le jury, des délits par le tribunal correctionnel est à coup sûr une des plus précieuses conquêtes de la Révolution. D'autres progrès sont contestables : celui-là défie toute discussion. Si notre justice civile et commerciale marchait aussi vite et aussi bien que l'autre, nous serions le peuple le mieux jugé de l'Europe.

« Or, ces garanties légales auxquelles personne ne s'aviserait de toucher, dans l'ordre civil, sont brutalement violées dès qu'il s'agit du clergé.

« Le prévenu n'a ni avocat pour le défendre, ni débat contradictoire avec les gens qui l'ont dénoncé, ni recours contre la peine qui le frappe.

« Bien mieux ! cette peine, contrairement à tous les principes de l'ordre judiciaire, est illimitée, elle dépend uniquement du bon plaisir ministériel : aucun texte n'en fixe la durée, de telle sorte qu'un desservant pourrait être privé de son traitement pendant cinq, dix, vingt ans, sans qu'on connaisse la nature précise et la gravité du délit commis par lui, délit d'ailleurs non prévu par le Code. Il y a là vraiment un abus de pouvoir excessif, et il est honteux de voir les politiciens qui ont fait de la liberté leur carrière et leur prébende, applaudir aux mesures prises contre de malheureux curés à

900 francs l'an. La Révolution et les principes de 89 sont, paraît-il, non venus par eux-ci. »

### LA CANDIDATURE GOBLET

Repoussé par les électeurs de la Somme, M. Goblet demande une revanche aux électeurs de la première circonscription de Sceaux. La candidature de l'ancien ministre vient d'être adoptée par les comités radicaux de cette circonscription qui l'opposent à M. de Belleval, le député boulangiste invalidé. Nous ne savons si M. Goblet a des chances de l'emporter sur son concurrent, mais on peut dire que rarement « l'exotisme » électoral se sera montré avec une telle ingénuité. M. Goblet n'a, que nous sachions, aucune attache avec le département de la Seine ; député ou ministre, il n'a jamais manifesté une sollicitude particulière pour les intérêts de ce département. Tout au plus peut-on dire de lui qu'il s'est signalé par son zèle à déferer aux désirs de la majorité autonomiste du Conseil municipal de Paris et n'a jamais osé exiger que le préfet de la Seine fût logé à l'Hôtel de Ville. Il ne s'est, en un mot, occupé du département dans la représentation duquel il aspire à prendre rang, que pour agir contrairement aux véritables intérêts de celui-ci. Mais il n'importe ! M. Goblet est un radical qui n'a point été réélu. Cela suffit. Une circonscription se trouve vacante, on la lui offre. Il l'accepte. Il représentera la circonscription de Sceaux tout aussi bien que n'importe quelle autre sur n'importe quel point de la France. Quant aux électeurs, ils n'ont qu'à voter suivant le mot d'ordre qu'on leur donne. C'est ce qu'en République on appelle respecter le suffrage universel.

### RÉCEPTION DU 1<sup>er</sup> JANVIER

Les réceptions du premier janvier n'ont donné lieu à aucun incident bien notable.

Partout on a parlé de paix, partout où l'on parle, car de Berlin le télégraphe n'apporte aucun renseignement.

Dans les ministères, rien de particulier. Les ministres se sont félicités d'être encore en fonctions.

A la réception de l'Élysée, le Nonce, présentant à M. Carnot le corps diplomatique, a exprimé des vœux pour la prospérité du peuple français ; il a souhaité qu'il puisse, par son génie inépuisable, ajouter d'autres pages glorieuses à l'histoire universelle de la civilisation.

M. Carnot a répondu qu'il était particulièrement heureux, après l'année qui a montré tant de merveilles réunies, d'entendre l'écho des hommages rendus au génie pacifique et civilisateur de la France. Il a ajouté : C'est à ces grandes œuvres de paix et de progrès que nous appliquerons nos communs efforts dans l'année qui commence ; nous espérons y réussir avec votre concours éclairé, avec la volonté des gouvernements et des nations que vous représentez si dignement parmi nous.

Suivant le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, l'influenza semble être en décroissance à Paris depuis deux jours ;

le nombre des inhumations est descendu de 461 à 365. Les dernières nouvelles des départements et de l'étranger semblent indiquer que l'épidémie est stationnaire.

La réception officielle n'a pas eu lieu mercredi à Vannes, le Préfet étant atteint de l'influenza.

Hier matin, l'Etat a pris possession, en vertu de la nouvelle loi, des six fabriques suivantes appartenant à la Compagnie générale des allumettes chimiques :

Pantin, Bordeaux, Marseille, Trelazé (Maine-et-Loire), Saintines (Oise), Pont-à-Mousson.

### UNE BOMBE AU QUIRINAL

Un assez singulier incident s'est produit avant-hier à Rome, pendant les réceptions officielles qui avaient lieu au Quirinal.

Vers cinq heures et demie, sur la place qui s'étend devant le palais, et au moment où finissaient les réceptions, un individu a lancé devant la porte du palais une boîte carrée, en cuivre, ayant environ 20 centimètres de côté et une mèche allumée.

Un gendarme prit la boîte et éteignit la mèche en la serrant entre ses mains gantées.

La boîte contenait une matière liquide dont on ignore la composition. Elle sera soumise à une analyse.

Il y avait beaucoup de monde écoutant la musique militaire sur la place du Quirinal quand la boîte a été lancée.

L'incident a produit une émotion indescriptible. Une panique s'ensuivit. Des dames s'évanouirent. Des personnes furent contusionnées en fuyant.

Des cris de : « Mort à l'assassin ! » retentirent.

On organisa immédiatement une démonstration au cri de : « Vive le roi ! »

### Arrestation du coupable

L'auteur de tout cet émoi avait pris la fuite. Il fut atteint dans la « rue du Vingt-Septembre » par les gendarmes, qui le conduisirent au bureau de police le plus proche, en le protégeant contre l'indignation de la foule.

Aussitôt interrogé, il a refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées.

Il a seulement déclaré qu'il avait écrit, il y a quelques jours, quelques lettres annonçant ce qu'il voulait faire.

Le coupable a été reconnu, c'est un sieur Tancredi Vita, sicilien, âgé de 30 ans.

A la police, il a déclaré que le liquide est une mixture inoffensive de pétrole et de vernis.

Vita a été étudiant à Pise quelques mois, puis préfet de l'Institut Machiavelli, à Florence.

Le résultat de l'analyse qui doit avoir lieu aujourd'hui éclaircira s'il s'agit d'un crime ou d'un acte de folie.

### Incendie du château de Laeken

Le château de Laeken, résidence de la famille royale belge, vient d'être complètement détruit par un incendie, ainsi que les riches collections artistiques qu'il renfermait.

Voici, à ce sujet, les dépêches de Bruxelles, 4<sup>er</sup> janvier :

« Le palais du roi à Laeken est en flammes. Toutes les collections sont perdues. Les appartements du roi, seuls, ont été préservés.

» La princesse Clémentine a été sauvée à grand-peine. On croit que sa gouvernante est restée dans les flammes.

» L'incendie a commencé à deux heures et demie, on en ignore les causes. Le feu a pris naissance dans l'aile droite du palais. Le roi et la reine étaient en ce moment au palais de Bruxelles, où avaient lieu les réceptions officielles du nouvel an, qui furent immédiatement suspendues.

» Tous les pompiers de Bruxelles sont partis pour les lieux du sinistre. En ville, l'animation est très grande ; une foule immense est massée sur les hauteurs de la ville, d'où l'on aperçoit les lieux du sinistre.

» Il se confirme que la gouvernante a péri dans les flammes.

» A cinq heures, les ruines du château flamboyent encore. Une foule considérable se presse sur les lieux du sinistre.

» Des pelotons de grenadiers et de carabinières font le service d'ordre.

» La bibliothèque du roi et une quinzaine de tableaux sont les seuls objets qui ont été sauvés des flammes. »

Le château de Laeken avait été bâti sur les plans de l'archiduc Albert de Saxe-Teschén. Ce château fut acquis par Napoléon I<sup>er</sup>, qui le fit restaurer, le garnir de meubles envoyés de Paris et l'habita avec l'impératrice Joséphine. On prétend que c'est dans ce palais que fut conçu le plan de la campagne de Russie. Léopold I<sup>er</sup>, premier roi des Belges, y est mort en 1865.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 janvier 1890.  
Nous assistons aujourd'hui à un véritable enlèvement sur nos rentes : le 3 0/0 monte à 87.87 ; le 4 1/2 0/0 à 106.25.

Les Sociétés de crédit sont restées en dehors du mouvement ; il convient de noter, cependant, la bonne tenue du Crédit Foncier à 4.325. Les obligations foncières et communales ont eu comme les rentes des transactions très animées.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a repris vivement à 807 ; la Banque Nationale du Brésil obéissant à la même impulsion s'est négociée à 615.

La Société Générale sans changement à 457.50 ; de même la Banque d'Escompte à 522.50. Le Crédit Lyonnais est ferme à 690 ; les Dépôts et Comptes courants s'inscrivent à 597.50.

Les fonds Portugais sont calmes ; toutefois on signale de bonnes demandes sur le 3 0/0 à 65.60 ; le 4 1/2 0/0 est tenu à 487.50.

Le Panama un peu plus ferme à 70. Le Gaz de Madrid a varié de 468.75 à 471.25 avec des achats assez importants.

Les obligations des Chemins Economiques sont tenues à 388.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Froidfont, 8, rue Drouot, à Paris, 41<sup>e</sup> année, se charge de toutes les opérations de Bourse aux mêmes conditions que les agents de change, mais avec une couverture plus réduite qu'elle accepte en espèces ou en titres.



## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
GARE DE SAUMUR

**Modification au service horaire.**—Les changements suivants auront lieu, à partir de lundi prochain 6 janvier, dans la marche de deux trains :

Le train n° 28 partira de Saumur pour Paris à 11 heures 46 du matin au lieu de 11 heures 24.

Le train n° 1402 partira à 1 heure 15 au lieu de 1 heure 17.

### DÉCORATIONS UNIVERSITAIRES

M. Joullain (Frédéric), instituteur public à Gennes, est nommé officier de l'instruction publique.

M. Milon (Stéphane), libraire-éditeur à Saumur, membre du Conseil municipal de cette ville, est nommé officier d'académie.

### MÉDAILLE D'HONNEUR

Le ministre du commerce vient d'accorder des médailles d'honneur à des employés et ouvriers.

M. Marchand (Jean), ouvrier cordier dans la maison Lépine, à Saumur, a reçu une médaille de bronze.

M. Gouvy, du 2<sup>e</sup> pontonniers, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été promu à la 1<sup>re</sup> classe et continuera à suivre les cours de ladite Ecole.

### Réception du clergé par M<sup>gr</sup> l'Évêque d'Angers

Mardi matin, à onze heures, MM. les vicaires généraux et les membres du vénérable Chapitre, le clergé de la ville d'Angers, le conseil de fabrique de l'église cathédrale, la maîtrise, les représentants des divers ordres religieux, se sont réunis, suivant l'usage, dans le salon d'honneur de l'évêché, pour offrir au chef du diocèse, à l'occasion du nouvel an, l'hommage de leur respect filial et de leurs vœux. Au nom de tous, c'est M<sup>gr</sup> Chesneau, vicaire général, qui a pris la parole.

M<sup>gr</sup> Freppel a répondu en ces termes :

« Je suis profondément touché, monsieur le vicaire général, des vœux que vous venez de m'offrir au nom du clergé de la ville et du diocèse d'Angers.

« Il y a toujours, Messieurs, beaucoup d'imprévu dans les perspectives qui s'ouvrent avec une nouvelle année. Celle de 1890 sera-t-elle plus heureuse que sa devancière? Je le souhaite vivement. Car, au point de vue religieux et moral, nous n'avons pas à nous féliciter des

résultats obtenus pendant l'année du Centenaire de 1789. Nous avons vu d'abord une Exposition universelle s'ouvrir et se terminer sans que le nom de la divine Providence ait même été prononcé: triste et effrayant symptôme de l'état des esprits dans certaines classes de la société. Je ne parle pas de mon diocèse, où, bien au contraire, et grâce à Dieu, le progrès des idées saines a toujours été croissant; mais, en dehors de l'Anjou, où le triomphe des catholiques a été complet, et sans aucun mélange d'élément hostile, une partie considérable du pays ne paraît pas encore s'être senti la force de remonter le courant des idées révolutionnaires. Et nous voilà, par suite, devant cette loi militaire qui suffirait à elle seule pour attacher un douloureux souvenir à l'année 1889, parce qu'il n'a pas été porté d'atteinte plus directe à l'Église de France depuis le siècle dernier: loi néfaste, qui va créer à la nation, et en pure perte, des charges plus lourdes que dans n'importe quel autre pays. Hier encore, pour des motifs d'ordre supérieur et qui s'imposent à la conscience publique, le Parlement d'un État protestant et militaire au premier chef, dispensait les élèves ecclésiastiques d'un service incompatible avec leur mission.

« Rien de pareil dans la France catholique, où le conseil d'État a même trouvé le moyen d'aggraver encore les rigueurs d'une loi dont les conséquences pourront être si fatales aux intérêts confiés à notre garde par l'Église et par l'État lui-même.

« Ah! j'entends bien parler ici et là de conciliation, d'apaisement des esprits; et ces mots ont toujours le privilège de nous toucher, parce que la guerre est un état violent qui répugne à notre ministère de paix et d'union. Mais au moins faudrait-il que l'on pût découvrir sous ces mots quelque semblant de réalité. En sommes-nous là? Je puis en parler avec d'autant moins d'amertume et plus de liberté que, dans ce diocèse et devant votre attitude à la fois si calme et si forte, il eût été impossible de surprendre l'ombre même d'un prétexte pour exercer un acte de vengeance quelconque. Mais pouvons-nous ne pas être émus de voir que, dans d'autres diocèses, et contrairement à toute espèce de droit, bon nombre de nos confrères dans le sacerdoce sont dépouillés de la faible indemnité que devraient leur assurer les engagements les plus solennels et les plus sacrés? Et nous-mêmes, ne restons-nous pas sous le coup de la menace des lois scolaires? N'avons-nous pas vu se transformer des écoles chrétiennes en écoles sans religion, dans des paroisses profondément pieuses, malgré les protestations des conseils municipaux et de la grande majorité des pères de famille? Est-ce que le clergé ne demeure pas exclu des Commissions hospitalières et des Bureaux de bienfaisance, où sa place était toute marquée par

la nature même et le caractère de ses fonctions bienfaisantes et charitables? A l'exemple de ce qui se passe dans les autres pays, l'armée a-t-elle retrouvé ses prêtres, dont le ministère serait pourtant plus que jamais nécessaire à ces centaines de mille jeunes hommes abandonnés à eux-mêmes loin des influences salutaires de la famille? Les Sœurs de charité sont-elles rentrées dans ces hôpitaux de Paris et d'autres villes, d'où les ont chassées des passions sectaires? Et, enfin, n'est-ce pas pour les catholiques français une véritable humiliation de voir des pays protestants, comme l'Angleterre et la Hollande, réduits à donner asile aux noviciats de nos religieux expulsés de leurs domiciles, en violation du droit de propriété? Et c'est nous que l'on accuse de vouloir la guerre! Tant que durera un état de choses si lamentable, nous manquerions de sérieux et de dignité en ajoutant foi à des sentiments qui se traduisent par un redoublement d'injustices et de vexations.

« La situation intérieure reste donc pour nous pleine de tristesses et d'inquiétudes. Avons-nous lieu d'être plus rassurés sur l'année 1890, quand nous regardons au-dehors? Je laisse à d'autres la satisfaction de penser et le courage de dire que notre pays est remonté « au summum de la gloire ». Assurément nous en serions tous très heureux; mais ces cruelles exagérations ne nous empêchent pas de suivre avec anxiété les efforts que l'on fait pour isoler la France du reste de l'Europe, en élargissant autour d'elle le cercle des alliances hostiles. Et, c'est précisément devant d'aussi redoutables éventualités que l'on a peine à comprendre l'aveuglement d'hommes d'État qui, au lieu de s'attirer les sympathies du monde catholique, semblent vouloir tout faire pour discréditer leur pays aux yeux de tous ceux qui regardent la persécution religieuse comme le plus grave des périls et la plus grande des fautes.

« Quoi qu'il en soit, Messieurs, nous répéterons tous le mot de l'Apôtre: pas de défiances: *non deficiamus*. Et comment perdre courage, lorsqu'on se voit entouré d'un clergé qui, dans l'accomplissement de ses devoirs, s'est acquis un si grand renom de prudence et de fermeté pastorales? Ce que je recommande par-dessus tout c'est l'union constante du clergé et des laïques dévoués à l'Église. Cette union a fait le succès de nos œuvres dans le passé; elle continuera d'être notre force pour l'avenir.

« Veuillez agréer, chers Messieurs, mes meilleurs vœux pour vous-mêmes, pour vos paroisses et pour tous vos établissements. »

### ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Voici la liste des jurés appelés à siéger à la première session des assises de Maine-et-Loire, en 1890 :

MM.  
Foucher, Louis, propriétaire au Coudray-Macouard.  
Charrier, Ephrem, propriétaire à Cholet.  
Ossant-Guyon, Louis, marchand de fruits à Fontaine-Guérin.  
Chené, Jacques, propriétaire et maire à Saint-Rémy.  
Chignard, Henri, propriétaire à Chartrené.  
Eveillard, Elie, propriétaire à Chalonnese-sur-Loire.  
Fillon, Etienne, propriétaire à Vihiers.  
Bretaudeau, Jean-Baptiste, cultivateur à Saint-Macaire.  
Herbault, Louis-Edouard, propriétaire et maire à Saint-Léger-des-Bois.  
Robin, Louis, propriétaire à Breil.  
Chabeauté, Louis, propriétaire à La Plaine.  
Boivin, Auguste, négociant à Angers, rue Saint-Aubin.  
Mercier, Charles, serrurier à Longué.  
Daviau, René, propriétaire à Chaudron.  
Pineau, Alexis, marchand à Notre-Dame-des-Mauges.  
Menou, Joseph, négociant à Trelazé.  
Martin, François, propriétaire à Brain-sur-l'Authion.  
Bernier, Germain, maire à Cantenay-Epinard.  
Danjou, François, propriétaire et adjoint à Pellouailles.  
Truchy, Pierre-Gustave, commandant en retraite à Baugé.  
Cottreau, Henri, maire à Echemiré.  
Jégu, Auguste-François, négociant à Pouancé.  
Bouvier, René, fabricant d'engrais à Angers, faubourg Saint-Lazare.  
Leroux, Marie-Calixte-Auguste, docteur-médecin à Quincé.  
Ménard, Ferdinand, propriétaire et maire à Mozé.  
Courcand, Elie-Jacques, filateur à Angers, quai des Carmes.  
Bernard, Jean, propriétaire à Denée.  
Desbois, Jean, propriétaire à Saint-Sulpice.  
Henry, Paul-Émile, professeur de droit à Angers.  
Gouget, Eugène-Pierre, mécanicien à Saint-Melaine.  
Efray, Auguste, propriétaire à Verrie.  
Grille, Arthur-Jules, propriétaire à Cornillé.  
Rousselot, Benjamin, négociant à Cholet.  
Besnier, Eugène-Julien, propriétaire à Vergennes.

### JURÉS SUPPLÉANTS

MM.  
Dolibard, Joseph, propriétaire à Angers, boulevard du Palais.  
Garban, Jules-Isidore, directeur d'assurances, rue Franklin.  
Courtois, Ernest-Auguste, commissaire-priseur, quai Ligny.  
Voisine, Julien, fabricant de cordages, rue Volney.

M. le général Jean-Antoine-Charles Saint-Marc, commandant la brigade d'occupation de Tunisie, est nommé à Tours pour commander le 9<sup>e</sup> corps d'armée, en remplacement de M. le général Carrey de Bellemare, placé dans le cadre de réserve.

M. Lippemann, colonel à l'état-major particulier, directeur à Dunkerque, a été désigné pour commander le 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers, à Angers.

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

### CHAPITRE IX

M. Richebrac entra au Roscoat dans un état de fureur indescriptible. Il fallait pourtant, devant ses hôtes, garder l'apparence du calme; mais comme, seul avec son petit-fils, il déchargait son cœur!

Durant toute la soirée Gaston resta insaisissable.

Le nabab, exaspéré, allait et venait dans sa chambre, n'ayant d'autre ressource, pour soulager sa violente colère, que la marche et le monologue.

Son visage était d'un rouge feu; et, parfois, suivant l'impulsion de sa rage brutale, de son poing massif il frappait sur un guéridon, sur un meuble délicat, sur une chaise aux barreaux d'or, mettant ainsi en déplorable état ces merveilles d'élégance.

En vain Luco essayait de le pacifier. Toute sa consolante et sage philosophie ne pouvait

apaiser son maître. Elle l'excitait au contraire; et, les veines du cou gonflées, tout le sang affluant aux tempes, M. Richebrac se répandait en menaces et en reproches.

Comme la marquise et son petit-fils s'étaient joués de lui! Quelle audace! Lui donner pour bru, et sans l'en prévenir, une fille de rien; une fille sans noblesse; une fille sans fortune. C'était bien la peine d'avoir épuisé sa jeunesse dans un labeur incessant; d'avoir mis en jeu toutes les ressources de son intelligence pour enrichir les Trémour de Roscoat, pour acquérir une splendide fortune qu'on voulait mettre aux pieds de la fille d'une misérable femme du peuple!

Habitué aux explosions de son maître, Luco écoutait, impassible, le bruit de cet orage.

— Vent de simoun, balbutiait-il entre ses dents; coup de mistral.

Il savait, du reste, qu'après la bourrasque suivait l'accalmie. Il l'attendait pour placer enfin son mot. Elle ne vint pas ce soir-là; et, de toute la nuit, M. Richebrac ne put clore la paupière.

Le lendemain était jour de pardon à Saint-Michel-en-Grève, jour de fête au village et au

château. Chaque été, le nabab offrait aux pêcheurs de la côte un banquet et un feu d'artifice, dont on parlait à dix lieues à la ronde; mais, cette année-là surtout, en l'honneur de la réunion du Roscoat et de la qualité des hôtes du manoir, la fête devait briller d'un éclat inaccoutumé.

La marquise de Trémour, debout sur le perron, donnait les derniers ordres relatifs au décor du parc. L'allée principale, conduisant au château, était pavoisée, ornée de lanternes vénitienes. Au milieu du rond-point, une estrade avait été dressée pour l'orchestre. Les villageois danseraient sur l'herbe le traditionnel *jabadao*, à l'entour d'un feu de joie agrémenté de fusées et de soleils.

Déjà venus des villages environnants, tout un flot de Bretons, en toilette de fête, se déroulait sur la route en longue procession. Tous se dirigeaient vers l'église de Saint-Michel-en-Grève.

Le ciel était bleu, lacté de nuées d'argent; et sur la mer, les barques glissaient pavoisées et légères, entourant le *White-Swan*, qui, fièrement, portait l'étendard britannique sur sa mâture élancée.

C'était une de ces matinées charmantes,

rarement connues en Bretagne; une de ces matinées où des chants, depuis longtemps oubliés, vaguement remontent aux lèvres, où l'on se sent heureux de vivre.

Le charme de ces premières heures avait réuni dans le parc presque tous les hôtes du Roscoat. Dans le labyrinthe formé par des pins et des tamarix, Mauriac racontait à un receveur général, ami du nabab, l'état désastreux de ses finances, et lui confiait tout bas qu'une perception... voire même une recette particulière, lui serait chose fort avantageuse.

Les deux baronnets, assis sur un banc rustique, et, d'un commun accord, feignant de n'avoir jamais été rivaux, se regardaient avec mélancolie.

Désespérant enfin de gagner le cœur de leur belle cousine, ils songeaient à s'aider mutuellement dans l'assaut que, maintenant, ils méditaient de livrer à la fortune des sœurs jumelles.

— Comment leur plaire? disait en soupirant le joyeux Arthur; ma mémoire ne me fournit plus une seule phrase romanesque... Hélas! la causerie n'est pas mon triomphe.

— Faites comme moi, répliquait le pâle Philip: une fleur symbolique à la boutonnière,



Le duc Oudinot de Reggio, dont nous avons annoncé la mort, laisse, de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Castelbajac, un fils, le marquis Oudinot, actuellement duc de Reggio, qui a épousé M<sup>lle</sup> de Cormenin, dont il a un fils et une fille. La fille du défunt a épousé le comte de Quinsonas, dont elle a quatre enfants.

#### UN MARIAGE A PARIS

Avant-hier, à Saint-Philippe-du-Roule, a été célébré le mariage de M. Georges de Pomme-reau, lieutenant au 10<sup>e</sup> chasseurs, détaché à l'École de Saumur, et de M<sup>lle</sup> Louise Moreau. Les témoins du marié étaient : son oncle, M. Victor de Pomme-reau, et son cousin, M. Vincent d'Indy, le compositeur de musique connu. Les témoins de la mariée étaient : ses cousins germains, le marquis du Bourg de Bozas et le vicomte de Leusse.

La seconde fille de M. le général L. Dard est fiancée à M. Casbron-Laveau, officier de cavalerie.

Le général Dard est inspecteur général de l'artillerie de marine. Il a sous sa direction l'immense matériel qui défend nos côtes et nos colonies. Ses services ont été récompensés déjà par la croix de grand-officier. La fille aînée du général a épousé M. Grandin de l'Épervier.

M. le sous-lieutenant Casbron-Laveau, très brillant cavalier, remarqué l'année dernière au concours hippique, et très spirituel dessinateur, sort de Saumur; il est récemment arrivé au régiment de chasseurs à Vesoul, le 14<sup>e</sup> de l'arme. Il appartient à l'une des familles les plus hautement considérées de notre Anjou.

Le mariage sera célébré dans six semaines à Paris, où le général Dard habite l'École militaire.

**ANGERS. — Mort de M. le docteur Meleux.** — Nous apprenons la mort de M. le docteur Meleux, décédé mardi soir, dans sa cinquantetroisième année.

M. Meleux était directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers. Il a succombé à une congestion pulmonaire, après avoir reçu les secours de l'Église.

**Grand Théâtre.** — Il n'y a pas eu représentation hier soir au Grand-Théâtre, la plupart des artistes subissant l'influenza. Ajoutons que l'état d'aucun d'eux n'inspire de l'inquiétude.

#### PÉRIPNEUMONIE CONTAGIEUSE

M. Nocart, directeur de l'École d'Alfort, avait été envoyé, pour visiter à Saint-Augustin-des-Bois (Maine-et-Loire) une ferme infectée de péripneumonie contagieuse, et signalée à la préfecture. A la suite de cette visite, l'abattage

un silence rêveur, des yeux langoureux, et bientôt la belle est convaincue de la vivacité de nos sentiments.

A quelques pas de là, assises sur un tertre gazonné, Juliette-Marie et Marie-Juliette contemplaient avec ravissement leur mutuelle et semblable toilette, chef-d'œuvre médité et accompli par le couturier de miss Mac-Bayle.

La vue de leur visage satisfait et placide exaspérait M. Richebraac, qui, de loin, par ses persiennes relevées, les regardait avec une furieuse impatience.

Dès l'aube, le nabab s'était levé. Rien ne pouvait calmer ses nerfs : ni l'influence de cette riante matinée, ni l'air de fête régnant sur tout le parc.

Luco présidait à la toilette de son maître, et, peu à peu, celui-ci devenait majestueux.

— Quel bel effet vous férez, mon ser maître, disait l'Italien, tentant de rasséréner le nabab en flattant son orgueil; vous férez ouï effet souperbe avec cette magnifique sévalière à votre doigt; ces risses bréloques battant sour voutre zilet, et cè rouban rouze à voutre boutonnière.

— Laisse-moi tranquille, Luco; j'ai bien d'autres soucis. Ah! juste Dieu! au lieu de me

de toutes les vaches ou veaux contenus dans l'écurie a été ordonné. L'examen des sujets a démontré que cette ferme était bien infectée par une maladie des plus contagieuses, contre laquelle la loi du 21 juillet 1881 prescrit l'abattage en indemnisant les propriétaires.

#### LE SUICIDE DE CHINON

M. Serreau, propriétaire de l'hôtel du Croissant à Chinon, écrit pour rectifier certains détails donnés par un correspondant sur le suicide qui a eu lieu chez lui.

D'après M. Serreau, le malheureux Blandin a été placé sur de la paille, dans l'écurie, et non sur du fumier.

S'il est mort dans cet endroit, très peu de temps après sa chute volontaire, c'est qu'il était impossible de le transporter dans la chambre qu'il occupait.

**TOURS. — Mutinerie au lycée.** — Quelques jours avant le départ des élèves en vacances du jour de l'An, le lycée a failli devenir le siège d'une émeute. Petits et grands s'en étaient mêlés, et ne menaçaient rien moins que de profiter d'une promenade pour se disperser et gagner la gare.

La « tête » d'un pion qui ne leur plaisait pas avait produit cette effervescence, que le changement de ce dernier parvint difficilement à calmer.

M. le proviseur dut sévir et expulser un élève, qu'on supposait, à tort ou à raison, l'organisateur de cette mutinerie.

Certain répétiteur, nous dit-on, passait les nuits dans des trances mortelles, au milieu de ce petit peuple d'insubordonnés.

Oh! les potaches!

**TOURS. — Une femme étranglée.** — Une nommée Joséphine Coiffard, âgée de 33 ans, chiffonnière, a été trouvée mercredi, vers 6 heures 1/2 du soir, étranglée dans une chambre qu'elle habitait rue des Anges, en compagnie d'une fille Cahoreau et de deux individus, les nommés Plu et Harsigny.

La justice s'est transportée hier matin sur les lieux. La fille Cahoreau, Plu et Harsigny ont été arrêtés, comme étant les auteurs présumés de ce crime.

#### UNE GRANDE INDUSTRIE NANTAISE MENACÉE

Depuis quelque temps déjà, dit le *Phare de la Loire*, nous étions informé de démarches pratiquées auprès des grands fabricants de conserves alimentaires de notre ville et de la région, depuis l'île d'Yeu jusqu'à Douarnenez, et des fabricants de boîtes de conserves dans le même périmètre par un courtier maritime des plus considérables de Hambourg qu'accompagnait dans cette tournée un ingénieur parisien.

parler toilette, dis-moi plutôt où est Gaston... où est la marquise?... Ils me fuient, c'est clair.

Luco balançait la tête de droite à gauche.

— Eh! per Bacco! vous avez l'air si peu aimable qu'ils né sont pas pressés de vénir.

— Imbécile! rugit le nabab, imbécile! il faut que je leur parle, entends-tu?

Luco lissa de la main l'habit de son maître, et s'approchant pour l'en vêtir:

— Vous voyez bien que vous n'êtes pas aimable, vous traitez d'imbécile voutre pauvre vieux zerviteur si dévoué. Cè n'est pas bien, mounsièur Rissebraac, mais zè vous pardonne!

— Trouve-moi la marquise, reprit le nabab sans avoir écouté la tirade de son valet et confidant.

Et Luco, sans s'émouvoir:

— Vouyons, moun bouin mounsièur, pour-quoi vous sagniner ainsi? Après tout, lé soix dé noutre zeune marquois a du bon. La vertu doit tout primer. Si cette sarmante artiste n'a pas dé grandes risses, l'or est dans lé cœur, mon ser maître, l'or est dans lé cœur.

Le nabab, toujours sous l'empire de la colère, écoutait, sans la comprendre, cette consolante philosophie.

Germaine, à la rigueur, il l'eût subie; mais Sûzel!... Sûzel!... Comment l'admettre dans sa famille, dans son intimité?

(A suivre.)

Ces messieurs, agissant au nom d'un Syndicat sur la composition et les visées duquel ils se montraient, du reste, assez sobres de renseignements, s'en étaient allés trouver nos grands usiniers:

— Seriez-vous disposés, demandaient-ils, à céder en bloc votre établissement et les succursales que vous avez installées sur la côte? et quel serait votre prix?

Aucun marchandage, d'ailleurs; ces messieurs constataient l'adhésion de la maison à leur proposition et inscrivait sans en rien rabattre le chiffre qui leur était fixé. Ils se présentèrent ainsi chez tous les confiseurs de notre place qui, à quelques exceptions près, ne refusèrent pas en principe de vendre leurs établissements et donnèrent leur prix. Si nous sommes bien renseignés, et nous croyons l'être, le total pour la seule ville de Nantes serait de *trente-cinq millions*, rien que pour les fabricants de conserves.

Et maintenant quel est ce Syndicat mystérieux qui cherche à accaparer le monopole de la fabrication des conserves de Nantes? et quel but poursuit-il? *Quid* de son origine d'apparence étrangère?

Ce Syndicat serait composé de spéculateurs anglo-saxons, plus saxons qu'anglais, et ce serait en réalité une association allemande qui chercherait à mettre la main, à un prix même élevé, sur l'excellente marque nantaise. Pourquoi? Nous nous le sommes demandé et nous ne trouvons pas, quant à présent, d'autre explication que le désir de faire circuler dans le monde de la consommation, les produits inférieurs de la fabrication allemande sous le couvert de la marque de Nantes, et d'en arriver ainsi à la discréditer sans remède, après avoir tiré un profit suffisant de cette supercherie.

C'est à nos industriels et à leur patriotisme qu'il appartient de défendre la bonne renommée du travail national, en se refusant à toute cession de leurs usines dans des conditions aussi suspectes que celles que nous venons de rapporter.

**Les GRANDS MAGASINS du BAZAR du 35 CENTIMES**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17, à Saumur, tenus par DAVEAU, doreur, se font un devoir d'adresser leurs souhaits de bonne année et leurs sincères remerciements aux populations de Saumur et des environs, de l'empressement qu'elles ont mis à fréquenter en foule leurs magasins pour l'achat des *Etrennes 1890*, et les prie, vu **L'APPLAUSSE CONSIDÉRABLE** et **IMPRÉVUE** qui s'est produite en ces jours, d'agréer leurs excuses de n'avoir pu fournir à toutes les demandes qui ont été faites.

Ce **SUCCÈS** les encourage à augmenter leur **PERSONNEL** et leurs **ASSORTIMENTS** en tous articles de manière à satisfaire aux exigences de leur vente.

#### Les Grands Magasins du Bazar du 35 centimes.

Ces jours-ci il sera mis en vente des lots **NOMBREUX** et **VARIÉS** nouvellement déballés en articles **MÉNAGE**, faïence et porcelaine, service de table, thé, café, dessert, verrerie et poterie.

#### Névràlgie, Constipation

Azay-le-Ferron (Indre), le 23 mai 1889. — Ma femme souffrait d'une névràlgie et d'une constipation qui la rendaient très malade. Depuis qu'elle emploie vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, elle se porte de nouveau très bien. (Sig. lég.) CHARLES COLIN, maçon.

#### Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 6 janvier 1890

#### FATINITZA

Opérette en 3 actes, paroles de F. Covelliers, musique de FRANZ DE SUPPÉ.

M<sup>lle</sup> Alice DELTOUR, engagée spécialement pour cette pièce, jouera le rôle de la princesse Lydia.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

## Important Avis

L'*Influenza* c'est la Grippe. En 1837 et 1858 régnait la même épidémie traitée alors avec succès par le *Sirope* et la *Pâte de Nafé de Delangrenier*; c'est donc à ces pectoraux qu'il convient de recourir. Délayer le sirop dans du lait chaud. Ces produits se vendent dans les bonnes pharmacies.

#### Pour s'en préserver

L'*Influenza* sévit avec une si grande intensité que, dans le but d'être utile à nos lecteurs, nous ne saurions trop leur dire : pour vous préserver de cette maladie, quelquefois très grave, dégagez les muqueuses de l'estomac et des intestins des mucosités qui les tapissent. Pour cela, faites un usage régulier des **Pilules Gicquel** que vous pourrez vous procurer dans toutes les pharmacies.

#### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 28 Décembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron.

— Nos contemporains chez eux; M. Mounet-Sully, par G. Lenôtre. — Nos gravures: Le voyage de M. Jules Borelli; Beaux-Arts: *Le Dimanche*; La Noël en Espagne; Odéon: *Shylock*; Statue de Shakespeare; *L'Omelette aux pointes*, nouvelle, par Gustave Toudouze. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Bibliographie. — Échecs. — Récréations. — Rébus.

GRAVURES: *Le Dimanche*. — M. Mounet-Sully dans son cabinet de travail. — Le voyage de M. Borelli dans l'Afrique orientale. — La Noël en Espagne. — Odéon: *Shylock*. — Shakespeare. — Les livres illustrés. — Échecs. — Récréations. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg, depuis 1 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 25, 5 fr. 50 et 7 fr. 25.

Pâtés de faisans, d'alouettes, perdreaux, grives, lièvres, bécasses, depuis 2 fr. 50.

Pâtés de foies gras, en croûte, de Strasbourg, sur commande, en 24 heures. Plum Cake, de la maison PECK FREAN, de Londres, 1 fr. 10 la pièce.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Étude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE,  
huissier à Saumur.

### Vente Mobilière

Le DIMANCHE 5 janvier 1890,  
à 1 heure, à Parnay, au domicile  
de M. Théophile BERTHELOT,

Il sera vendu :

Lits, armoires, linges, vins,  
fourrages, charrettes, voitures,  
chevaux, etc., etc.

Au comptant, plus 5 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire  
à Brézé (Maine-et-Loire).

### A VENDRE

#### Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à  
cent mètres de la gare,

Jardin potager, clos de vigne,  
vastes caves.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE.

### A VENDRE

#### Une bonne Calèche

ET

#### UNE VOITURE A 4 ROUES

Avec Capote et Harnais doubles  
et simples.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890.

### MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M. HÉRON, qui  
l'occupe. (1015)

## Cours de Taille

Et de VITICULTURE

Faits par Émile CHERIN

S'adresser à M. CHERIN, rue de  
Poitiers, 34, Saumur.

**UN NOTAIRE** d'un chef-  
lieu de  
canton de l'arrondissement de  
Saumur demande un **Clere au**  
courant d'une étude.

## CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa  
nombreuse clientèle qu'elle reçoit  
de très bons cidres nouveaux des  
meilleures contrées de Bretagne et  
de Normandie, et à des prix très  
modérés.

S'adresser route de Rouen,  
n° 21 bis. (13)

### A VENDRE

Dans l'atelier de menuiserie de M.  
GASCHET, rue du Marché-  
Noir, n° 9,

GRANDE QUANTITÉ DE

### Jouets d'enfants et petits ménages

**INFLUENZA**, Rhumes, Toux, Bronchites

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

## A. PRADEAU

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue  
de la Tonnelles.

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE

## PRÊTS

HYPOTHECAIRES  
sur Titres et tout-  
autres Garanties Mobili-  
ères et Immobilières.  
Achats de Nu Propriétés, Usufruits et Droits  
successifs, Opérations sur Successions en liquidation  
et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.  
SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C<sup>ie</sup>  
9, rue de Beaujolais (Palais-Royal), Paris

## LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à  
Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le  
marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE  
FRANCIOSI, président de la Société  
d'Horticulture du Nord; de MM.  
Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY,  
CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à  
des prix **déjà toute concurrence.**

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,  
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes  
sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,  
pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de  
Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.  
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos  
droits et à queue.

# M. VICTOR COUÉ

A l'honneur d'informer sa belle et nombreuse clientèle  
qu'à partir du 1<sup>er</sup> JANVIER 1890,

## SA MAISON DE PHOTOGRAPHIE

est transférée rue d'Orléans, 57.

### AVIS TRÈS IMPORTANT

Ne pas confondre avec la maison de photographie d'en face qu'il  
occupait précédemment. (4)

# LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

## ETRENNES de 1890

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

## IMBERT ET FILS

Dragées depuis 0,80 c. le 1/2 kilo, assortiment recommandé à 1 fr. 80.  
Dragées, pralines à la vanille, fondants, bonbons de choco-  
lat ; même assortiment en qualité supérieure à 2 fr. 50 le 1/2 kilo.  
Cartonnages riches, vannerie fine, laques et porcelaines,  
provenant de notre choix fait à l'Exposition universelle de 1889.

Liqueurs à 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. le litre.  
Liqueurs premières marques : Winand Fockink, Marie-Brizard,  
Gallifet.

Crème de Cassis (Clos Vougeot), le litre : 4 fr.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE L'ÉTAT

#### PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 24	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 4	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13		5 54
Limiers-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 24			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 48	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars		11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort		3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32		
Saintes		6 30	11 52	6 12	7 53		2 3		
Bordeaux		9 52	3 34				11 13	4 54	

#### BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 15	9 9	11 39			6 43
Niort				9 32	10 55	2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars				6 5	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 27	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			2 50	5 18	9 41		
Chacé-Varrains	10 7	7 27			2 57	5 26	9 49		
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 34	9 55		
SAUMUR (Etat) (arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 38	11 36		3 3	5 33			
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11 7	11 53
Vivv		8 10	12 10		3 27	5 59			
Blou		8 19	12 19		3 35	6 8			
Vernantes		8 32	12 33		3 46	6 20			
Limiers-Bouton		8 45	12 46		3 57	6 32			
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres		2 47	5 54	9 26	12 4			3 26	4 05
Paris		5 25	7 30	11 50	2 27			5 10	5 45

#### SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 40	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

#### SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 45	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

#### POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 55	12 53	
Moncontour		7 41	10 48	2 27	
Loudun		8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38	
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelnay		7 4	9 40	4 46	5 40
Baugé		7 14	9 50	5 30	5 19
Doué		7 22	9 57	6 16	5 26
Martigné		7 43	10 17	7 5	5 40
Angers		9 12	11 45	9 50	7 10

#### ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 42
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
la Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 4	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 43
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

### LIGNE D'ORLÉANS

#### NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52
(départ)	3 27	7 52	11 24	1 17	4 31	7
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 11
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35	5 7

#### PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43
Varennes		6 32	8 51	12 22		6 54
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6
(départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32
Les Rosiers		7 21	9			